



TRELIIVAN

Bulletin municipal • Janvier 2021

Suzanne LEBRETON,
Maire de Trélivan,

le Conseil Municipal,
le Personnel Communal,

vous présentent leurs

Meilleurs Voeux

pour l'année

2021



Dispositif " Argent de poche "



Travaux rue des Lilas

n° 163

SOMMAIRE

BULLETIN N° 163

Nouveaux commerçants 2

Editorial du Maire 3

Informations municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4-6

Du nouveau du côté de l'Aérodrome

Dinan-Trélivan 6

Les échos de Dinan Agglomération 6-7

Tarifs communaux 2021 8

Travaux sur la commune 9

Urbanisme 10-11

Très haut débit sur la commune 11

La composition et le rôle du CCAS 12-13

180 Colis de Noël offerts aux aînés 13

Vente de bois au profit du CCAS 13

Soutien du CCAS à Human'Isa XXI 14

Noël à la garderie 14

Ecole Jean Ferrat 15

Décoration de sapins 15

Bibliothèque L'Imagin'R 16

Salon des Artistes 2021 16

Commémoration du 11 novembre 2020 16

Opération argent de poche 17

A.L.S.H. 17

Etat civil 18

Site Internet 18

**Associations sportives
et culturelles 19**

Trélivan Animation 19

Fleur de Blé noir 19

AS Trélivan Motos 19

Amicale des anciens combattants 20

Les amis du Val Drouet 21

Club VTT/Cyclo Trélivan 21

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 22

L'association Trélivan Téléthon 23

Comité de jumelage de Trélivan 23

Club de gymnastique 24

AS Trélivan Football 25

L'amicale laïque de Trélivan 26

Informations pratiques 27

La Mission locale 27

Association Steredenn 27

Le tri sélectif 28

Fabriquer son compost 29

Inscription sur les listes électorales 30

Recensement militaire 30

A l'Abord'âge ! 31

Numéros utiles 31

Mémo 32

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES SUR LA COMMUNE EN 2020

- ▶ Pierrick Leguerinel a repris le restaurant-pizzeria **L'Appaloosa** au 1^{er} Août.
- ▶ Corinne Collin et Jacques Boulliez ont repris la supérette **Votre Marché** au 1^{er} septembre.
- ▶ Nicolas Hermenier, **Ostéopathe D.O.** ; Roland Hahn, Stéphanie Hermenier, Marie Pannetier **infirmiers D.E.** ; Nicolas Lebetre **hypnothérapeute** ; Adeline Balan, **psychothérapeute-énergéticienne- géobiologue** et AnoukVan Dervelde **naturopathe** exercent au Cabinet 61 depuis novembre 2020 rue de la Cochais.

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.

L'année 2020 a été difficile voire très difficile pour certains d'entre vous
commerçants, artisans, professions libérales ;
de tout cœur nous vous souhaitons une bonne année 2021.

UNE NOUVELLE INSTALLATION EN 2021

Bienvenue à M^{me} Marion Delesne, **fleuriste**, qui s'installera début février 2021 dans sa boutique « Honorine Fleurs et Décoration » Place du 19 mars 1962.

UN COMMERCE AMBULANT

Chaque mercredi à 10 heures la **poissonnerie Adelys** est présente sur la place du 19 mars 1962.

ETUDE DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DES CENTRES-BOURGS

Actuellement la DDTM des Côtes d'Armor réalise une étude sur 6 communes dont Trélivan visant à appréhender les facteurs favorables à la dynamique commerciale d'un centre bourg et à l'inverse les éléments facteurs de fragilités.

Des commerçants et des habitants ont été sollicités pour contribuer à cette étude et nous les remercions.

Un atelier de restitution dans les centres-bourgs aura lieu le 15 février.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB sous WORD ou autre support actuel.
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON

Comité de rédaction : Guy LE PROVOST - Annie RAULT - Didier YVART - Jean-Luc FOURÉ - Rémi MAILLARD - Michel PELHÂTRE



Nous avons tous utilisé cette formule alors que nous connaissons une année difficile. Ce qui est inédit et extraordinaire, c'est que chaque Trélivannais, chaque Français a eu envie de tourner la page 2020 ; cette année singulière et difficile restera gravée dans la mémoire collective.

J'aurai une pensée particulière pour toutes les familles touchées par le deuil où les conditions sanitaires ont rendu plus dure encore l'épreuve.

Je tiens à remercier bien sincèrement tous ceux qui, par leur travail, leur engagement associatif ou leurs actes de solidarité ont permis de traverser cette crise majeure et de maintenir le lien si essentiel à notre existence humaine.

Le début de cette nouvelle année reste compliqué et c'est une déception pour la nouvelle équipe municipale de ne pouvoir organiser sa première cérémonie des vœux, temps convivial de rencontre pour échanger et se connaître.

Le conseil municipal a travaillé malgré la crise mais comme chacun d'entre vous dans des conditions non satisfaisantes.

Les projets se dessinent, sur le long terme tout d'abord.

L'équipe municipale vient d'engager une étude urbaine afin d'avoir une vision prospective de la commune en associant les habitants. Il s'agit notamment de définir les besoins en équipements et leurs lieux d'implantations ainsi que l'articulation avec l'habitat et les commerces. Il s'agit également de réfléchir au soutien de la dynamique démographique et commerciale qui fait aujourd'hui de Trélivan une commune attrayante.

L'étude urbaine va intégrer le projet d'implantation de la résidence pour personnes âgées « Ages et vie » ce qui va entraîner du retard pour ce projet. Le conseil municipal est séduit par le concept mais s'interroge sur la création et le fonctionnement d'un nouveau quartier intégrant cet équipement.

En 2021 nous allons travailler sur le projet de l'école maternelle : un choix sera à faire entre une réhabilitation ou une construction nouvelle. Nous allons également engager les travaux préparatoires à l'aménagement de la rue du Stade.

Des liaisons douces sont en réflexion. La première devrait être réalisée en 2021 route de Caulnes pour favoriser et sécuriser les déplacements piétons et vélos dans ce secteur. Le deuxième projet est une voie douce du rond-point de la chaîne jusqu'à l'Aublette qui a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité auprès de l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités). C'est un gros projet qu'il nous faut travailler avec les riverains propriétaires des terrains, la ville de Dinan, la commune de Quévert et le département des Côtes d'Armor.

Les travaux d'amélioration extension et accessibilité de la mairie démarreront en 2021, l'appel d'offres pour le choix du maître d'œuvre est lancé en janvier. Les travaux de mise en conformité aux normes d'accessibilité dans les bâtiments communaux vont se poursuivre avec en 2021 la salle Clément Ader.

Les travaux d'acheminement de la fibre optique sont en cours ; la date de mise en service devrait intervenir courant 2021. Le très haut débit est une forte attente de la population, amplifiée par le développement des usages numériques lors des confinements.

L'année 2021 est l'année du 10^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Montgailhard, il est malheureusement probable que la réception prévue le week-end de l'Ascension soit reportée.

2021 est également une année électorale avec les élections départementales et régionales qui devraient avoir lieu les 20 et 27 juin 2021.

Et en cette année 2021, outre la vitalité économique indispensable, nous avons tellement envie de retrouver la joie de vivre, la convivialité et des activités culturelles, sportives, festives pour lesquelles l'année 2020 a été noire et blanche à la fois.

A toutes et tous je vous présente au nom du conseil municipal tous mes vœux les plus chaleureux pour 2021, vœux de santé pour vos familles, vos proches, vœux de réussite, d'épanouissement, de bonheur.

A toutes et tous, bonne année 2021.

Le Maire, Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : LEBRETON Suzanne, AMBROISE Fabienne, FOURE Jean-Luc, RAULT Annie, LEMONNIER Rosanna, MAILLARD Rémi, GUILLEMOT Jean-Claude, THOMAS François, BOTREL Marie-Claire, BRIAND Marie, GODET Pascal, YVART Didier, CAYET Laurette, BERNAY Marie-Hélène, PLAYE Sarah, PELHATRE Michel, LEMAITRE Fabrice, LUCAS Dominique, KERJEAN Nathalie, MENARD Vanessa, LE PROVOST Guy, PICOUAYS Jacqueline.

Absents Excusés : Monsieur GUEMARD Bruno pouvoir à Monsieur GODET Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur FOURE Jean-Luc.

FINANCES**Redevance occupation du domaine public**

Le conseil municipal décide d'émettre un titre de recette d'un montant de 841€ à GRDF pour l'occupation du domaine public.

Subventions : forum des associations, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Chamaille

Le conseil municipal vote les subventions :

Forum des associations : 0,112€ par habitant	332.10 €
La Chamaille : 0,47€ par habitant	1 309.00 €
CLSPD : 0,28€ par habitant	704.20 €

URBANISME ET TRAVAUX**Modification du Plan Local d'Urbanisme**

Le conseil municipal prend acte de la modification simplifiée N°1 du PLUi H.

Syndicat Départemental en Energie – prises de courant pour les illuminations

Le conseil municipal décide de rajouter 4 prises de courant sur les candélabres, 2 à la résidence des Genêts et 2 en centre Bourg pour un coût de 907.20 €.

Rétrocession à la Bouvais

Le conseil municipal :

Approuve la rétrocession au domaine public de la commune d'une portion de la parcelle C813 comme indiqué sur le plan ci-annexé, à l'euro symbolique.

Décide de mandater Maître Crespel pour l'établissement de l'acte.

Décide de mandater le cabinet Eguimos pour l'établissement du document d'arpentage.

Décide que les frais de rétrocession de cette portion seront à la charge de la commune.

Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

AFFAIRES GENERALES**Dinan Agglomération : rapport d'activités et de développement durable 2019**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités et de développement durable 2019 de Dinan Agglomération.

Règlement du Conseil Municipal

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur.

Groupe de travail mairie

Le conseil municipal décide de composer un groupe

de travail pour le projet de la Mairie de 10 personnes maximum.

- Madame BOTREL Marie-Claire, Monsieur FOURE Jean-Luc, Monsieur GODET Pascal, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur LE PROVOST Guy, Monsieur LUCAS Dominique, Monsieur PELHATRE Michel, Madame PICOUAYS Jacqueline, Madame RAULT Annie, Monsieur Didier YVART.

Pouvoir de police du maire

Le conseil municipal prend acte que :

- les pouvoirs de police administrative spéciale en matière de :

► Réalisation des aires d'accueil pour les gens du voyage.

► Voirie.

► Habitat.

ne seront pas transférés au Président de Dinan Agglomération à compter du 16 février 2021.

- que les pouvoirs de police administrative spéciale en matière de :

► Gestion des déchets ménagers.

► Assainissement.

seront transférés au profit du Président de Dinan Agglomération.

Droit à la formation des élus

Le conseil municipal décide d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% des indemnités de fonctions des élus et dit que la prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

► Agrément des organismes de formations.

► Dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la commune.

► Liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses.

► Répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

► Décide selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière dédiée à cet effet.

Délibération de principe : contrat d'assurance cyber sécurité

Le conseil municipal décide :

► De se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique relatif aux marchés publics, pour le contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » que le CDG 22 va engager en 2021, conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

► Que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2021.

INFORMATION - COMMUNICATION

Quévert – Renouvellement de la convention de participation financière relative à l'utilisation du panneau déroulant

Le conseil municipal décide de renouveler la convention de participation financière, 70 – par mois, pour le panneau déroulant situé à l'Aublette.

INFORMATIONS

- Commission de contrôle de la liste électorale
- Vœux 2021
- Cérémonie du 11 novembre.

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : LEBRETON Suzanne, BOTREL Marie-Claire, PELHATRE Michel, PICOUAYS Jacqueline, BRIAND Marie, LEMAITRE Fabrice, FOURE Jean-Luc, GODET Pascal, LUCAS Dominique, RAULT Annie, YVART Didier, KERJEAN Nathalie, LEMONNIER Rosanna, CAYET Laurette, LE PROVOST Guy, MAILLARD Rémi, BERNAY Marie-Hélène, GUEMARD Bruno, GUILLEMOT Jean-Claude, PLAYE Sarah, AMBROISE Fabienne.

Absents Excusés : Madame MENARD Vanessa pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire, Monsieur THOMAS pouvoir à Monsieur LUCAS.

Secrétaire de séance : Monsieur GODET Pascal.

FINANCES

Bilans : Cantine, Garderie, Accueil de Loisirs.

CANTINE

Total dépenses	127 873 7	Total recettes	51 077 7
Montant du déficit : 76 795 7			

GARDERIE

Total dépenses	38 472 7	Total recettes	17 628 7
Montant du déficit : 20 844 7			

ACCUEIL DE LOISIRS

Total dépenses	18 502 7	Total recettes	11 295 7
Montant du déficit : 7 207 7			

Vote des tarifs communaux 2021

(Voir tableau page 8)

PERSONNEL

Intervention de la municipalité pour la participation aux événements familiaux personnels et élus.

Le conseil municipal vote une participation aux événements familiaux.

URBANISME ET TRAVAUX

Parc Naturel Régional : Adhésion au Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du projet de statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude :

- Approuve le projet de statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.
- Décide d'adhérer au Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.
- Autorise le maire à signer les actes correspondants.
- Désigne un conseiller municipal et son suppléant pour siéger

au Comité Syndical du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

• Titulaire : Monsieur Didier YVART

• Suppléante : Madame Laurette CAYET.

Projet de cheminement doux route de Caulnes

Le conseil municipal :

- Approuve le lancement de l'opération et la consultation en procédure adaptée pour l'aménagement d'une voie douce route de Caulnes.
- Vote le plan de financement :

Dépenses HT	Recettes HT	Taux
Réalisation de la voie douce route de Caulnes 98 000 7	Plan de Relance Département 49 000 7 Autofinancement 49 000 7	50% 50%

- Sollicite le Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Travaux d'aménagement rue du stade, route de Caulnes.

Le conseil municipal approuve l'inspection des réseaux d'eaux pluviales rue du Stade et route de Caulnes.

Projet mairie : lancement de la consultation du Maître d'œuvre et demandes de subventions.

Le conseil municipal :

- Décide de lancer la consultation du maître d'œuvre.
- Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessous.
- Sollicite auprès des services de l'Etat les subventions correspondantes à la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux et la dotation de Solidarité Investissement Local (DSIL).
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux d'aménagement	529 000 7	DETR	142 500 7
		D.S.I.L.	106 750 7
		Autres financements	10 000 7
		Autofinancement	269 750 7
Total dépenses	529 000 7	Total recettes	529 000 7

AFFAIRES GENERALES

Demande desserte de la commune par le réseau Dinamo.

La nouvelle équipe municipale de Trélivan renouvelle la demande d'extension du réseau de bus Dinamo à Monsieur le Président de Dinan Agglomération. Dinamo connaît un grand succès et l'équipe félicite Dinan Agglomération pour la mise en place de ce réseau.

La commune de Trélivan (2980 habitants) fait partie du pôle de centralité principal de Dinan et à ce titre demande à bénéficier du service au même titre que les autres communes du pôle de centralité.

L'équipe municipale a dans ses priorités d'impulser un changement dans les modes de déplacements notamment en aménageant des voies douces, parfait complément à un réseau de transport en commun.

La demande des habitants est forte, essentiellement la population jeune et les personnes retraitées, les conseillers municipaux sont régulièrement interpellés sur ce sujet.

L'équipe municipale se tient au service de Dinan Agglomération pour apporter des éléments pour l'étude de faisabilité.

Vœu pour l'hôpital René Pléven

Le conseil municipal de Trélivan :

- ▶ **RÉAFFIRME** sa solidarité envers les personnels de santé et reconnaît l'ampleur des difficultés actuelles.
- ▶ **SOUTIENT** à nouveau le scénario le plus souhaitable pour le territoire, tel que défendu avec force depuis des années : un hôpital de plein exercice à Dinan, avec une maternité accouchante pérenne, quel que soit par ailleurs le schéma de mutualisation territorial dans lequel ceci s'inscrit.
- ▶ **DEMANDE** à l'ARS d'assumer son rôle pour la relance de cet hôpital, notamment pour dénouer le problème de recrutement des médecins, en promouvant un projet

de loi assurant la présence de médecins là où le service public les requiert, sans possibilité de surenchère de revenu.

- ▶ **DEMANDE** que les scénarios d'éventuelles évolutions des sites (Nouvel hôpital ? Réhabilitations des sites existants ?) soient étudiés en transparence et selon un processus qui associe largement le territoire (élu-e-s, population) dès la définition des critères à prendre en compte.

INFORMATIONS

- Ressources Humaines : Lignes Directrices de Gestion
- Numérotation au lieu-dit Le Gassay

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'AÉRODROME DINAN-TRÉLIVAN

La commune de Trélivan se réjouit du regain d'activité au niveau de l'aérodrome. De nouveaux hangars ont déjà remplacé les anciens ; l'ancien hangar de l'Armée de terre, qui était propriété de Trélivan, a été réhabilité par une association qui rénove des avions anciens et d'autres bâtiments devraient voir le jour. Olivier Bobigeat adjoint au Maire de Dinan, en charge du dossier à la ville de Dinan propriétaire de l'aérodrome, est en contact avec 8 entreprises dont les projets pour certaines sont en voie de concrétisation.

Des entreprises sont présentes depuis longtemps déjà : l'entreprise Siba qui répare l'électronique embarquée dans les petits avions, le centre de formation Céma qui forme des mécaniciens et ajusteurs spécialisés.

Tout près de l'aérodrome, l'entreprise Ouest câblage aéronautique et marine OCAM fabrique des câbles pour des avions appartenant aux plus grands groupes de l'aéronautique. Son fondateur René Ingrez est décédé brutalement début avril 2020. Après avoir créé l'entreprise de câblage à Paris, il avait souhaité s'installer sur Trélivan. Longtemps Ocam a été la seule entreprise industrielle de la commune et nous tenons à rendre hommage à son fondateur qui fut aussi dirigeant de la Siba et de la Cequad à Saint-Igneuc. Par ailleurs, il a été pendant de nombreuses années un administrateur et Vice-Président de l'aéroclub très apprécié pour sa bonne humeur. Aéroclub que nous voulons également saluer pour son dynamisme, pour les formations proposées, pour toute l'activité déployée. Nous citerons le BIA, brevet d'initiation à l'aéronautique, qui a conduit de nombreux jeunes de la région vers les métiers de l'aéronautique et vers de belles réussites.

Nous adressons à la famille de M. Ingrez toutes nos condoléances.

Enfin un projet d'une autre nature se dessine dans le secteur de l'aérodrome : en conseil municipal de Dinan le 13 octobre a été annoncée la création d'un parc photovoltaïque de 11,50 hectares sur un terrain de l'aérodrome bordant la route départementale 776. **Ce parc aurait une puissance maximale de 10 méga watts crête et permettrait d'alimenter en électricité 3 200 personnes par an, chauffage compris. Ce projet intéressant sera présenté au conseil municipal de Trélivan et nous vous en ferons part.**

Nous souhaitons un bel avenir à l'aérodrome.

LES ECHOS DE DINAN AGGLOMERATION

LES AIDES ÉCONOMIQUES DE DINAN AGGLOMÉRATION

Des dispositifs liés à la crise de la Covid 19 ont été mis en place par Dinan Agglomération ; vous trouverez toutes les informations sur le site internet de l'agglomération et tout renseignement auprès des services de Dinan Agglomération.

- ▶ Aide directe sous certaines conditions à demander avant le 31 mars 2021
- ▶ Dégrèvement de la redevance spéciale déchets des entreprises
- ▶ Exonération des 2/3 de CFE pour certaines entreprises
- ▶ Possibilité d'accéder au fonds local de transition avec Initiative Pays de Dinan
- ▶ Prolongation des dispositifs mis en place par la Région
- ▶ Des accompagnements des chefs d'entreprise existent (difficultés – numérique ...)

Par ailleurs le dispositif Pass commerce est mobilisable et permet de financer jusqu'à 30 % d'investissements.



DINAN
AGGLOMÉRATION



64
COMMUNES



932
KM²



98 000
HABITANTS



550
AGENTS



91 ÉLUS
COMMUNAUTAIRES



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



Rapport d'activités et de développement durable 2019 - Dinan Agglomération



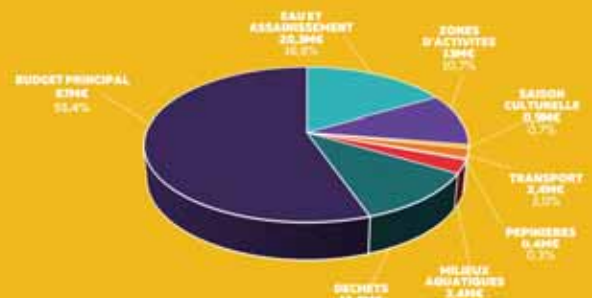
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Arnaud LÉCUYER
Président

Les Vice-présidents

- Suzanne LEBRETON**
1ère VP
Finances, Administration Générale et Contractualisation
- Didier LECHEN**
2ème VP
Tourisme et Patrimoine
- Marina LE MOAL**
3ème VP
Petite enfance, Enfance et Cohésion Sociale
- Thierry ORVEILLON**
4ème VP
Stratégie Économique, Relance et Numérique
- Mickaël CHEVALIER**
5ème VP
Habitat, Gens du voyage et Politique de la Ville
- Gérard VILT**
6ème VP
Collecte et Valorisation des déchets
- Bruno RICARD**
7ème VP
Pilotage Stratégique de la Ressource en Eau
- Marie-Oxibne COTIN**
8ème VP
Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux Entreprises
- Alain JAN**
9ème VP
Urbanisme et Stratégie Foncière
- Anne-Sophie GUILLEMOT**
10ème VP
Mobilités et Infrastructures
- Philippe LANDURÉ**
11ème VP
Prospective et Transition Écologique
- Patrice GAUTIER**
12ème VP
Agriculture et Mer
- Laurence GALLÉE**
13ème VP
Équipements, Réseaux d'Eau et Assainissement
- David BOIXIÈRE**
14ème VP
GEMAPI et Environnement
- Jérémy DAUPHIN**
15ème VP
Culture, Sports et Citoyenneté

UN BUDGET GLOBAL 2021 DE 121 M€ REPARTI AINSI :



TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2021

● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		73,00 €	
Manifestation avec repas	171,00 €		84,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	145,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	171,00 € 145,00 €		
Réveillon	310,00 €		
Option : Sono	28,00 €		
Option : Vidéoprojecteur	28,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	338,00 €	84,00 €	168,00 €
Option : Sonorisation	56,00 €		
Option : Vidéoprojecteur	56,00 €		
Habitants hors commune	490,00 €	123,00 €	246,00 €
Option : Sonorisation	135,00 €		
Option : Vidéoprojecteur	135,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	62,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	25,00 € la séance		
Chèque caution	520,00 €		

- ➔ Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- ➔ Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- ➔ Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		53,00€	
Manifestation avec repas	91,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	83,00 €		
Réveillon	187,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	182,00 €	53,00 €	96,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	274,00 €		
Habitants hors commune	310,00 €	77,00 €	154,00 €
Réveillon hors commune	442,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	39,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	16,00 € la séance		
Chèque caution	520,00 €		

- ➔ Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- ➔ Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- ➔ Occupation de courte durée pour les associations trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 53,00 €
- ➔ Cérémonie obsèques : 1/2 journée Trélivannais : 53,00 €

DESIGNATION			
PÊCHE ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET			
Association commune			Gratuit
Association hors commune			34,00 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant			Gratuit
Carte à l'année : hors commune			44,00 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant			Gratuit
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)			7,00 €
CIMETIERE			
Concessions		Dolmens	
30 ans	158,00 €	10 ans	270,00 €
Pleine terre	64,00 €	15 ans	385,00 €
		20 ans	500,00 €
Espace Cinéraire		Cavurnes	
Menhir 10 ans	238,00 €	10 ans	270,00 €
15 ans	355,00 €	15 ans	385,00 €
20 ans	470,00 €	20 ans	500,00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE			190,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R			
Commune - Famille			11,00 €
Cartes d'abonnement égarées			5,00 €
Hors commune - Famille			16,00 €
Livres non rendus (après 2 relances téléphoniques et 1 courrier)			
Livres adultes			20,00 €
Livres jeunesse			10,00 €
CD / DVD			20,00 €
Bénévoles			Gratuit
Habitants arrivés dans l'année			Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>			
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT			
Etalage de moins de 3 mètres linéaires			6,70 €
par mètre supplémentaire			2,80 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL			
Artisans et commerçants situés sur la commune			39,00 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCÈNE			
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)			52,00 €
MATÉRIEL			
SALLE H. BOUCHER Commune		SALLE C. ADER Commune	
Couvert (l'unité)	0,40 €	couverts 100	40,60 €
Verres ou tasses 100	15,20 €	couverts 150	60,90 €
Verres ou tasses 150	22,80 €	couverts 200	81,20 €
Verres ou tasses 200	30,40 €	couverts 250	101,50 €
Autre matériel	0,40 €	Autre matériel	0,40 €
SALLE H. BOUCHER Hors Commune		SALLE C. ADER Hors Commune	
Couvert (l'unité)	0,70 €	couverts 100	71,00 €
Verres ou tasses 100	20,30 €	couverts 150	106,50 €
Verres ou tasses 150	30,50 €	couverts 200	142,00 €
Verres ou tasses 200	40,60 €	couverts 250	177,50 €
Autre matériel	0,70 €	Autre matériel	0,70 €

Pour les 2 salles :

- ➔ L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- ➔ Gratuité pour le week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël.
- ➔ Tarifs commune pour le personnel municipal.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

● AMÉNAGEMENT DES PARKINGS RÉSIDENCE DES GENÈTS

Quatre parkings ont été aménagés en enrobé avec un marquage au sol pour un total de 25 places.



● SALLE CLÉMENT ADER

Un vidéoprojecteur a été installé et un écran électrique a été posé sur la scène. Un tarif de location a été mis en place, 28 € pour les associations, 56 € pour les habitants de la commune et 135 € pour les habitants hors commune.



● RÉSEAUX

Des travaux de pose de canalisations ont été réalisés entre « le rond-point la chaîne » et Vildé-Guingalan. Elles desserviront surtout l'usine de salaison Kermené.

Réfection du réseau eau potable par Dinan Agglomération.



● LA GARDERIE

Des travaux ont été réalisés à la garderie périscolaire. Un plafond suspendu a été installé pour améliorer l'acoustique. L'éclairage au plafond a été revu.

● LA CUISINE SCOLAIRE

Toutes les fenêtres ont été remplacées par du PVC double vitrage ce qui va permettre des économies d'énergie.

Le plan de travail a été aménagé suite à l'achat d'un lave-vaisselle. Un sèche-linge et un lave-linge ont également été achetés.



● LE LIEU-DIT LE GASSAY

Suite à de nombreuses erreurs de distribution de courrier et de colis, il a été décidé de modifier les numéros en prolongement de ceux de la rue du centre, de façon à ne pas avoir de doublon avec la rue du Gassay.

● ÉLAGAGE

Des travaux d'élagage ont eu lieu dans différents secteurs de la commune.

Les sapins de la rue des Saules ont été enlevés pour la circulation des véhicules.

La fibre va arriver sur notre commune, il faut que les particuliers coupent les branches sous les fils téléphoniques.

La végétation doit être dégagée sur un mètre autour du fil, maintenant mais aussi dans les années à venir. La fibre est plus fragile que le cuivre et sa réparation plus compliquée. En cas de coupure par la végétation des particuliers, leur responsabilité pourra être engagée.

● TRAVAUX DIVERS

Il y a eu création d'un espace vert dans la rue des Clairettes, la visibilité a également été améliorée rue des Lilas.

A l'école maternelle, l'accès à internet a été mis dans les trois classes.

Suite aux fortes pluies du mois de décembre, le personnel des services techniques a effectué plusieurs interventions pour déboucher les évacuations d'eau.



Dominique LUCAS, *adjoint aux travaux.*

DINAN TAXI
VOUS CHANGE LA VIE!
06 62 65 34 66

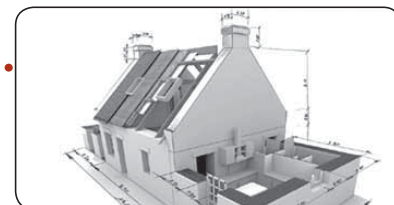
- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

Magali Coiffure à Domicile
02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

..... DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES



DATE	NUMÉROS	ADRESSE	Nature de la construction
03/08/2020	02236420C0034	6 rue des Myosotis	Clôture
03/08/2020	02236420C0035	24 rue du Clos Neuf	Préau
09/07/2020	02236420C0036	7 allée Anatole France	Clôture
10/07/2020	02236420C0037	16 rue Victor Hugo	Clôture
07/08/2020	02236420C0038	6 rue du Clos Neuf	Patio
16/07/2020	02236420C0039	12 bis Le Rocher	Abri de jardin
16/07/2020	02236420C0040	63 résidence des Bruyères	Clôture
24/07/2020	02236420C0041	10 allée Anatole France	Changement de porte du garage
24/07/2020	02236420C0042	2A rue des Boutons d'Or	Clôture
22/07/2020	02236420C0043	4 rue du Plan d'Eau	Clôture
12/08/2020	02236420C0045	La Renaudais	Clôture + portail
18/08/2020	02236420C0046	1 rue des Clairettes	Cantine : changement des fenêtres
21/08/2020	02236420C0047	61 allée Rosenberg	Changement de la lisse sur muret + portillon
16/09/2020	02236420C0048	1 bis rue des Sternes	Carport
27/08/2020	02236420C0049	Bel Air	Division de terrain
25/08/2020	02236420C0050	15 lotissement La Lande Marie	Clôture
28/08/2020	02236420C0051	17 lotissement La Lande Marie	Clôture
28/08/2020	02236420C0052	9E rue de la Cochais	Pergola
31/08/2020	02236420C0053	1-8 rue Jacques Cartier	Rénovation peinture portes palières et portes des gaines techniques
31/08/2020	02236420C0054	8 rue des Clairettes	Division de terrain
07/09/2020	02236420C0055	10 rue du Stade	Clôture + portail
09/09/2020	02236420C0056	3 rue des Goëlands	Muret + portillon
16/09/2020	02236420C0057	23 ter rue des Clairettes	Carport
30/09/2020	02236420C0058	1 rue des Pommiers	Bardage d'un carport sur 2 côtés
30/09/2020	02236420C0059	63 rue Blériot	Changement toiture du garage
06/10/2020	02236420C0060	62 rue Blériot	Changement toiture du garage
30/09/2020	02236420C0061	34 résidence du Bois Noué	Clôture
06/10/2020	02236420C0062	23 rue des Pommiers	Clôture
12/10/2020	02236420C0063	14 résidence du Bois Noué	Clôture
15/10/2020	02236420C0064	13 résidence du Bois Noué	Clôture
28/10/2020	02236420C0065	3 rue du Clos de la grange	Clôture
28/10/2020	02236420C0066	5 rue du Clos Neuf	Pergola
05/11/2020	02236420C0067	Les Burons	Elagage et abattage d'arbres
19/11/2020	02236420C0068	31 lotissement Vaucouleur	Abri de jardin
16/11/2020	02236420C0069	4 rue du Clos de la Grange	Clôture
18/11/2020	02236420C0070	7 rue des châtaigniers	Carport
19/11/2020	02236420C0071	24 La Porte Grissault	Véranda
23/11/2020	02236420C0074	9 rue des Lilas	Extension
16/11/2020	02236420C0075	2 résidence des Bruyères	Portail
07/12/2020	02236420C0076	5 Le Gassay	Clôture + portail
27/11/2020	02236420C0077	3 rue du Clos de la grange	Clôture
27/11/2020	02236420C0078	30 La Chevrolais	Isolation extérieure
08/12/2020	02236420C0079	13 résidence du Bois Noué	Clôture
10/12/2020	02236420C0080	2 Le Rocher	Changement du portail
22/12/2020	02236420C0081	10 lotissement du Plan d'Eau	Véranda
13/01/2021	02236420C0084	33 résidence du Bois Noué	Construction d'un préau



..... PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DATE	NUMÉROS	ADRESSE	Nature de la construction
16/11/2020	02236420C0003	rue Victor Hugo	10 maisons individuelles
23/10/2020	02236420C0005	rue des Clairettes	5 maisons individuelles
09/09/2020	02236420C0006	66 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
17/11/2020	02236420C0007	64 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
06/11/2020	02236420C0008	76 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
21/10/2020	02236420C0009	62 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
13/10/2020	02236420C0011	La Mare	Maison individuelle
22/10/2020	02236420C0012	68 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
21/10/2020	02236420C0013	5 rue des Framboisiers	Maison individuelle
22/10/2020	02236420C0014	78 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
19/11/2020	02236420C0015	30 rue des Pommiers	Maison individuelle
19/11/2020	02236420C0016	60 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
22/12/2020	02236420C0017	3 rue des Framboisiers	Maison individuelle

POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT À TRÉLIVAN

Les travaux d'acheminement de la fibre optique sont en cours.

Ce déploiement est très attendu sur notre commune en raison des débits limités voire très faibles dans certains endroits ne permettant pas le télétravail par exemple ou le téléchargement de fichiers lourds ou de films.

La société Axione a posé les armoires et elles sont alimentées. Ce début d'année va être consacré à l'acheminement vers les propriétés (tout en restant sur l'espace public). Lorsque la ligne téléphonique actuelle est aérienne la fibre sera aérienne ; parfois des poteaux sont à remplacer, à déplacer ou encore à créer. Lorsque le réseau existant est enterré, la fibre utilisera également ce passage souterrain entraînant localement des travaux de génie civil ; c'est le cas à la Féruais où une tranchée de 350m était nécessaire. Parfois le réseau téléphonique cuivre est en terre nue sans fourreaux ; dans ce cas, il sera refait en aérien. Les habitants qui souhaiteront se raccorder ensuite devront contacter leur opérateur pour l'acheminement de la fibre optique à l'intérieur de leur propriété depuis le réseau en domaine public créé.

Certains d'entre vous ont été sollicités pour réaliser des travaux d'élagage. C'est essentiel pour la mise en place de la fibre, l'absence d'élagage peut bloquer totalement le déploiement sur un secteur. Merci beaucoup à tous de votre collaboration, certains travaux sont déjà réalisés et nous vous en sommes très reconnaissants.

La date de mise en service n'est pas connue à ce jour, elle devrait intervenir courant 2021. La mise en service ne peut se faire que si l'ensemble des raccordements est réalisé sur la zone définie (correspond à une armoire soit 600 prises environ) ce qui oblige à lever tous les points de blocages techniques. Un bilan est fait très régulièrement avec l'entreprise.

Le financement est assuré par Dinan Agglomération (2,5 millions par an jusqu'en 2026 en moyenne) mais aussi par le Département, la Région, l'Etat et l'Union européenne.

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

06 71 02 32 66

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

A Vos Pinceaux!

- Peinture Intérieur
- Décoration
- Ravalement
- Neuf et Rénovation

Brice GOZIOU

22100 Tréllivan 06.46.34.36.34 goziou.brice@outlook.com

LA COMPOSITION ET LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présentation

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est présidé de plein droit par madame le Maire.
Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus et de personnes qualifiées dans le domaine de l'action sociale nommées par madame le Maire.

ADMINISTRATEURS ÉLUS



Suzanne LEBRETON,
Maire, présidente du CCAS,
26, la petite Renaudais



Annie RAULT,
adjoite aux affaires sociales,
vice-présidente du CCAS,
8, rue des châtaigners



Marie-Hélène BERNAY,
56, résidence des Bruyères



Marie BRIAND,
73, rue Joliot Curie
résidence des Genêts



Bruno GUDEMARD,
23, rue de la petite Renaudais



Nathalie KERJEAN,
32, La Chevrolais



Rosanna LEMONNIER,
3, rue des Pruniers



Jacqueline PICOUAYS
13, lotissement Vaucouleur

ADMINISTRATEURS NOMMÉS



Jacky BAILLEHAICHE,
3, allée du Stade,
représentant le club
" Les amis du Val Drouet "



Yvonne GENEVIEVE,
10, rue du Stade



Louise LE BORGNE,
18, lotissement du Rocher



Evelyne LE PROVOST
24, la Touchefais
représentant l'association
"Steredenn"



Dominique LEBRET,
25, résidence des Korrigans



Maryvonne LECLERC,
2, rue Victor Hugo



Michel MORFOUACE,
2, lotissement Vaucouleur,
représentant la MSA d'Armorique

Son rôle

Le conseil d'administration dispose d'un budget de fonctionnement voté chaque année. En 2020, le budget prévisionnel s'élevait à 27 944€.

Cet organisme a pour mission d'apporter des aides ponctuelles et ainsi de lutter contre l'exclusion. Il intervient pour accompagner dans l'urgence des personnes fragilisées qui rencontrent des difficultés financières. Après étude des dossiers, des aides de secours peuvent être accordées. Elles prennent différentes formes : remise de bons alimentaires, participation aux règlements de facture d'électricité, d'eau, de cantine ...

Le CCAS conseille aussi les personnes dans leurs démarches administratives et les oriente vers d'autres organismes sociaux compétents (maison du département : service action sociale – CLIC ...).

Chaque année, il accorde des subventions à des associations à but humanitaire et caritatif.

Subventions accordées (vote du CCAS le 2 septembre 2020)

Subventions	Montants
Pupilles école publique	150,00 €
Restos du cœur	250,00 €
Secours populaire	500,00 €
Banque alimentaire (antenne dinannaise)	150,00 €
Domicile action Armor	150,00 €
Visites des malades Ets Hospitaliers	150,00 €
Steredenn : espace femmes	400,00 €
Epicerie sociale Dinan (Croix rouge)	150,00 €
Anim'Agés foyer Blanchot	150,00 €
Association Jonathan Pierres vivantes	150,00 €
Association Les cœurs brisés de la route	150,00 €
Total	2 350,00 €

Il gère l'organisation du repas des aînés.

Il mène des actions de prévention, de formation ou d'information. La crise sanitaire ne permet pas pour l'instant d'en programmer.

Démarches à effectuer si vous êtes confronté(e) à des difficultés :

- ▶ me rencontrer (prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie) ;
- ▶ prendre contact avec le service d'action sociale de la Maison du département, 7, rue Victor Schoelcher. Téléphone : 06 96 80 00 80.

Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS.

180 COLIS DE NOËL OFFERTS AUX AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu cette année du fait du contexte sanitaire. Aussi, les membres du CCAS ont décidé d'offrir un colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus pour leur apporter un peu de douceur.

Les membres du CCAS se sont retrouvés le samedi 19 décembre pour préparer deux types de colis : 131 colis pour une personne seule et 49, plus fournis, pour un couple.

Cette opération a aussi permis de soutenir l'activité de commerçants de la commune. Les colis étaient composés du pain d'épice de la boulangerie de M. Mme DAMELINCOURT, de la terrine de foie de canard aux girolles de la boucherie de M. MANIVEL, de diverses denrées de la supérette « Votre Marché » tenue par M. BOULLIEZ et Mme COLLIN (magret de canard fumé, gavottes, café ...). Des sachets de croustilles Monbana, commandés à l'amicale laïque, ont complété le cadeau.

Les colis ont été apportés au domicile des personnes concernées par les élus (es) et les membres du CCAS. Les aînés les ont chaleureusement accueillis et remerciés pour la sympathie témoignée à leur égard. Cela a été aussi l'occasion de prendre des nouvelles et de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Les doyens de la commune ont été destinataires d'une attention particulière.

Tous mes vœux à toutes et tous pour 2021.



Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales

VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS

Du bois de chauffage est proposé à la vente au profit du CCAS. Il s'agit de troncs entiers à débiter par vous-même. Si vous êtes intéressé pour en acheter, vous devez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie soit par courrier :

**MAIRIE-CCAS- 1 rue des Clairettes- 22 100 TRELIVAN
ou par téléphone au 02 96 39 16 31.**

Dès que les lots seront disponibles, vous serez contacté pour les voir et faire vos offres avant le 10 février.

LE CCAS APPORTE SON SOUTIEN A LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION A MADAGASCAR



Lucas ROGER, résidant à TRELIVAN et étudiant dans une école d'ingénieurs à ANGLET a sollicité l'obtention d'une subvention auprès du CCAS pour soutenir un projet de fin d'études : la construction d'un centre de formation sur l'île de Nosy-Be. Il accueillera de jeunes Malgaches qui pourront obtenir un CAP dans les métiers de la menuiserie, de la mécanique ou du tissu.

Les membres du CCAS ont souhaité s'associer à ce beau projet solidaire et humanitaire réalisé à Madagascar, un des pays les plus pauvres au monde. Une subvention exceptionnelle de 500 euros a été accordée à l'association étudiante Humanis 'Isa XXI, coordinatrice du projet. Les 56 étudiants engagés dans le projet ont conçu le bâtiment et suivront sa réalisation à distance, la crise sanitaire ne leur permettant pas de se déplacer là-bas. Le début des travaux est programmé pour mars 2021.

Lucas ROGER tiendra informé le CCAS des différentes étapes de la construction et de l'accueil des premiers jeunes dans le centre.



NOËL A LA GARDERIE

Les enfants, encadrés par Marie-Noëlle, Lydie, Sylvie, Frédérique et Gwenaëlle, ont pris plaisir à réaliser des pères Noël et des couronnes avec du papier en soie pour offrir à leurs parents.

Chaque jour, ils ont pu admirer le joli sapin couvert des boules et des guirlandes dont ils l'avaient orné.

Le vendredi 18 décembre, lors du goûter, le père Noël s'est arrêté à la garderie pour remettre aux enfants des chocolats offerts par la municipalité. Quelques jours plus tard, lors de sa tournée, il a déposé quelques cadeaux au pied du sapin, que les enfants ont découverts à la rentrée.

Annie RAULT, adjointe aux affaires scolaires



ANNÉE SCOLAIRE BIEN PARTICULIÈRE À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

Pour l'ensemble des enfants et des personnels qui fréquentent l'école Jean Ferrat, cette année scolaire 2020/2021 est vraiment particulière elle aussi. L'école offre aux élèves des moments d'apprentissages essentiels et fondamentaux tout au long de leur scolarité afin qu'ils acquièrent les connaissances et les bases en vue du passage au collège. Habituellement, les années passées étaient rythmées, ponctuées par des moments d'ouvertures sur :

- ▶ La culture avec des sorties au cinéma, la venue d'artistes intervenant en classe ou lors d'expositions temporaires voire de rencontres de chant choral.
- ▶ Des rencontres sportives permettant de répondre à des besoins de développements physiques et de coordinations de chaque élève mais aussi de relations sociales avec d'autres élèves du secteur tout en responsabilisant les élèves lors de ces rencontres.



- ▶ Des classes transplantées qui ont laissé des souvenirs inoubliables comme les semaines de voile ou les fameuses classes de neige. Pour ces dernières, on se faisait un plaisir de fêter en janvier prochain notre 20^{ème} anniversaire à Bellevaux... Et bien non, la Covid en a décidé autrement, pour le moment elle change radicalement la donne, apporte nombre de frustrations et de déceptions.

Avec les enseignants, nous avons décidé néanmoins d'adhérer encore à l'USEP.

Les élèves ont BESOIN de faire des activités sportives d'autant plus que les clubs du secteur ne fonctionnent plus, malheureusement, ou très partiellement. Malgré les contraintes sanitaires (port du masque, présence au maximum de 2 classes à la fois) une première rencontre d'endurance s'est déroulée fin novembre où les CM2 n'étaient pas peu fiers d'être des « élèves organisateurs » et ont parfaitement géré l'installation du



parcours de cross et la gestion des autres classes qui se sont succédées, contexte sanitaire oblige, tout au long de la journée. D'autres projets vont suivre avec la rencontre athlétisme pour les maternelles, la randonnée pédestre, le vélo...

Un autre projet que les élèves affectionnent tout particulièrement est celui du suivi du Vendée Globe. Une belle course qui revient tous les 4 ans où chaque élève s'est attribué un bateau. Le suivi de ces héros du XXI^{ème} permet non seulement d'appréhender le monde de la voile (ça change beaucoup de Bétineuc !) mais aussi d'aborder la géographie de manière très ludique. Certains ont construit de superbes maquettes avec même pour quelques uns des foils et ils étaient ravis de les exposer en classe.

Faisant suite à un travail sur la biodiversité, les élèves ont sollicité la municipalité pour planter des arbres fruitiers et des petits arbustes à fruits rouges derrière l'école, de façon à constituer un verger public qui servira d'habitat et de nourriture à nombre d'espèces. Les plantations ont eu lieu en janvier avec les élèves et l'appui des services techniques.

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, nous espérons tous que d'autres projets verront le jour et même s'il faut se forcer quelque peu, restons optimistes pour la suite de cette année scolaire.

L'Amicale Laïque a permis justement un moment d'évasion pour les élèves lors du spectacle de Noël qui s'est pour la 1^{ère} fois déroulée en journée. Ce moment magique au sens propre du terme adapté pour le coup aux maternelles le matin, aux élémentaires l'après-midi tout en respectant la distanciation a été vraiment apprécié de tous. Sachons une nouvelle fois remercier l'Amicale Laïque qui permet de réaliser ainsi, grâce à ses bénévoles et aux actions menées par eux tout au long de l'année, de beaux projets qui marquent vraiment la scolarité de nos élèves.

Philippe LE DREZEN,
directeur de l'école
Jean Ferrat



PAQUETS CADEAUX POUR LES SAPINS DE NOËL



Comme chaque année, une quarantaine d'enfants de la garderie périscolaire, âgés de 3 à 11 ans, guidés par Frédérique, Gwenaëlle, Lydie, Marie-Noëlle et Sylvie ont préparé plus de 250 paquets multicolores et variés.

Malheureusement, la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir pour la « décoration des sapins » et partager le petit moment convivial traditionnel.

Ces magnifiques cadeaux ont été déposés par les élus sur les sapins installés par Corentin et Philippe, dans divers points de la commune.

Les enfants étaient invités à emporter quelques paquets pour embellir les sapins avec leurs parents.

Pour récompenser leur travail et les remercier de leur participation, les enfants et le personnel ont reçu quelques friandises.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale



Le mois de janvier est le mois des vœux pour la nouvelle année, mais c'est également le mois des réinscriptions à la bibliothèque.

ABONNEMENT - Pour s'inscrire il faut :

- **Passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile :**
 - remplir un formulaire d'inscription ;
 - régler le coût de l'abonnement ;
 - une carte de lecteur vous sera remise.
- **La carte de lecteur sera validée en bibliothèque avant tout emprunt de livres :**
 - Elle permet d'emprunter par famille :
 - 10 livres pour 3 semaines ;
 - 2 revues pour 3 semaines ;
 - 2 livres audio, 1 CD, 1 DVD pour 2 semaines.



Tout ouvrage perdu, détérioré, ou non rendu, sera facturé par la mairie :

- Livres Adultes 20 euros
- Livres Jeunesse 10 euros
- CD, DVD 20 euros

Carte de lecteur renouvelée : 5 euros.

RENOUVELLEMENT

- **Se présenter en mairie pour régler votre abonnement 2021.**

Pas d'augmentation des tarifs cette année soit :

- Abonnement commune : 11 euros
- Abonnement hors-commune : 16 euros

- Tout nouvel habitant de la commune se verra offrir un abonnement pour l'année en cours.



L'équipe de bénévoles vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021, qu'elle soit pleine de bonheur, de réussite et de joie.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

SALON DES ARTISTES 2021



Compte tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire de la COVID-19, la commission culture a pris la décision, avec regrets, d'annuler la 17^{ème} édition de son salon des artistes, prévu les 6 et 7 mars 2021.

Une décision, « raisonnable », qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Nous savons que beaucoup d'artistes seront déçus comme nous le sommes.

Après une mauvaise année 2020, nous nous tournons d'ores et déjà vers l'avenir pour organiser la 17^{ème} édition en mars 2022.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

HOMMAGE À TOUS LES MORTS DE FRANCE

Cest dans une ambiance particulière qu'a été célébré le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 ce 11 novembre 2020.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures de confinement, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint de dix personnes. Parmi elles, Madame Suzanne LEBRETON, Maire, les adjoints, les porte-drapeaux représentants des anciens combattants.

Aucun public n'était convié à assister à cet hommage.

Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, avant qu'une minute de silence soit observée en mémoire des anciens combattants et des victimes de toutes les guerres.

Madame Le Maire a fait lecture de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, qui rappelait que « Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage ».

La cérémonie s'est clôturée par « l'Hymne National ».



Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale

UNE BELLE ACTION CITOYENNE



L'opération Argent de poche s'est déroulée les lundi 19 octobre après-midi et mardi 20 octobre matin. 8 jeunes de 16 à 17 ans se sont inscrits (uniquement des garçons). L'objectif de cette opération était la découverte du monde du travail ainsi que la sensibilisation à la citoyenneté et au cadre de vie.

La priorité a été donnée au fleurissement de la mairie ainsi qu'au nettoyage des allées du cimetière dans la perspective des célébrations de la Toussaint.

Cette opération a été réalisée le lundi.

Le mardi matin direction quartier des Bruyères pour désherber les parterres du square des Pins et l'espace jeux pour enfants. Un peu de nettoyage de déchets a également été réalisé.

L'ambiance était très sympathique avec des ados motivés et une osmose s'est réalisée entre les jeunes, les élus et les 2 agents des services techniques qui nous ont accompagnés.

Les élus présents : Didier Yvart, Annie Rault, Marie-Claire Botrel, Guy Le Provost, Jean-Luc Fouré et Suzanne Lebreton.

Les agents des services techniques : Eric Donnio et Maxime Hervé.

Les adolescents : Mathis, Olivier, Thomas, Victor, Gabin, Matteo, Quentin et Dorian.

Et cette initiative s'est réalisée dans le strict respect des gestes barrière et du protocole sanitaire.

Cette opération, très sympathique, s'est déroulée dans une très bonne ambiance et sous une météo agréable.

Espérons que nous pourrons la renouveler au cours de cette nouvelle année.

Didier YVART, conseiller délégué à la transition et à la citoyenneté



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'accueil de loisirs trélivannais fonctionnera du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021 inclus. Il accueillera les enfants âgés de 3 ans au 30 juin 2021 à 12 ans dans l'année, de 9h à 17h. La garderie, gratuite, ouvrira ses portes de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Sa capacité d'accueil est de 50 enfants maximum, répartis en 3 ou 4 groupes.

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie, ou sur le site de la commune à partir du mardi 6 avril. Les enfants trélivannais seront prioritaires jusqu'au vendredi 7 mai 2021.

RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

La municipalité recrute pour son ALSH :

- 4 animateurs (H/F) avec BAFA dont 2 avec BNS ou SB ;
- 3 animateurs stagiaires (H/F).

Vous êtes à la recherche d'un poste d'animateur pour le mois de juillet, vous êtes motivé, dynamique et souhaitez intégrer une équipe d'animation, merci de déposer votre lettre de motivation et CV à :

Mairie - ALSH - 1, rue des Clairettes - 22100 TRELIVAN

Tél. 02.96.39.16.31

Les demandes devront être déposées pour le vendredi 26 février 2021, accompagnées des photocopies du ou des diplômes (BAFA, SB, BNS et autres).

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la jeunesse



Naiissances

Le 07 octobre 2020 : **Giulia PHILIPPE**, 35 résidence du Bois Noué.

Le 26 octobre 2020 : **Clovis VASLIN BARRAU**, 3 rue de l'Eglise.

Le 03 novembre 2020 : **Victoire GAUTHIER**, 39 La Mare.

Le 27 octobre 2020 : **Livio FIAU**, 3 impasse de la Chesnais.

Le 06 novembre 2020 : **Maé MILLOT**, 34 résidence du Bois Noué.

Le 12 novembre 2020 : **Iliana PLOUVIN**, résidence Les Avelynes.

Le 22 novembre : **Milo BOURÉ**, 28 rue des Pommiers.

Le 20 décembre 2020 : **Maël LE PRIOL**, 4 rue des Figuiers.

Le 26 décembre 2020 : **Owen PRUAL**, 24 Linache.

Le 30 décembre 2020 : **Ywain BRARD**, 24 lotissement du Plan d'eau.



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariage

Le 16 octobre 2020 : **Hélène JACOB** et **Marc ALDAZABAL**, 48 rue du Clos Neuf.

Le 16 janvier 2021 : **Muriel TILLE** et **Daniel FEMEL**, 12 rue des Clairettes

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.



Décès

Le 26 octobre 2020 : **Yves VIAL**, 76 résidence des Genêts.

Le 29 octobre 2020 : **Alain LEBRETON**, 5 résidence des Korrigans.

Le 17 novembre 2020 : **Henri LEBRETON**, Le Chêne.

Le 23 novembre 2020 : **Yannick FOUGERAY**, 25 rue Jules Renard.

Le 27 novembre 2020 : **Jérôme SURIREY**, 6 lotissement du Rocher.

Le 20 décembre 2020 : **Daniel THÉBAULT**, 50 rue Victor Hugo.

Le 22 décembre 2020 : **Lucas CHEVRIER**, 4 rue des Goëlands.

Le 28 décembre 2020 : **Léopold DEMEURANT**, Le Val.

Le 11 janvier 2021 : **Robert PONCEL**, 34 La Douettée.



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

SITE INTERNET

Le site de la commune de Trélivan a été créé après les élections de 2008 et une nouvelle plate-forme de ce site a été mise en ligne le samedi 12 Décembre 2020 ; elle est « responsive », c'est-à-dire qu'elle s'adapte à tous les formats d'écran (ordinateur, téléphone portable, tablette...).

Vous y trouverez les actualités relatives à la commune, dont les principales sont regroupées en Unes ; il est aussi possible de consulter les articles de presse concernant Trélivan dans la rubrique VIVRE A TRELIVAN / Espace presse. Un agenda annonçant les futures manifestations communales est également disponible.

Dans l'onglet MUNICIPALITE, vous pouvez accéder à la liste des conseillers, à la composition des différentes commissions, aux bulletins municipaux ainsi qu'aux compte rendus des conseils municipaux.

Vous pouvez consulter les différents tarifs communaux et ceux des salles des fêtes, obtenir les coordonnées des différents professionnels de santé présents sur la commune, connaître l'ensemble des commerces dans l'onglet VIVRE A TRELIVAN.

Concernant les écoles Jean Ferrat et Mosaïque, il est possible d'obtenir les tarifs et horaires des différents services, ainsi que le menu des cantines des deux écoles.

La vie paroissiale est également présente, avec les horaires des messes et les différents contacts dont vous pouvez avoir besoin.

Les loisirs n'ont pas été oubliés : vous pourrez connaître les derniers achats de livres effectués à la bibliothèque, découvrir les différentes associations de la commune, obtenir le programme des cinémas de Dinan et St Malo ainsi que celui du Théâtre des Jacobins.

N'hésitez pas à cliquer sur les liens vous envoyant vers DINAN AGGLO, le département, la région...

Si vous êtes membre d'une association, vous pouvez devenir contributeur du site : cela vous permet d'avoir accès aux informations relatives à votre association et d'annoncer sur l'agenda du site les différentes manifestations que vous envisagez d'organiser.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site, vous y trouverez de nombreuses informations pratiques sur la commune.

Bonne année 2021 à toutes et tous et bonnes navigations sur tredivan.fr !

Guy LE PROVOST, *conseiller délégué à l'information et la communication*

PS : Les artisans et commerçants, dont le siège social est situé sur la commune, sont invités à passer à la mairie s'ils souhaitent apparaître sur le site.

TRELIVAN ANIMATION

L'année 2020 nous a contraints comme toutes les associations à arrêter toute activité, aussi bien pour la troupe de théâtre qui reprendra ses répétitions en septembre, que les « Pourquoi pas » qui reprendront dès que possible, bien sûr en suivant les conditions sanitaires en vigueur.

Dans l'impossibilité d'organiser l'assemblée générale prévue fin octobre pour cause de confinement, le bureau reste en fonction pour une durée non précisée.

L a troupe théâtrale et les « Pourquoi pas » se joignent à moi pour vous offrir nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année en espérant reprendre une vie normale au plus vite, bon courage à tous et bon vent.

Le président, Bernard FAIRIER

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR

Danses traditionnelles

Nous ne nous en doutions pas mais le mardi 10 mars 2020, nous clôturons notre année de danses bretonnes traditionnelles...

Notre association comme beaucoup d'autres a dû entrer en sommeil, la convivialité et la proximité physique n'étant pas compatibles avec les mesures sanitaires.

Prenons donc patience et soin de tous afin de pouvoir « rentrer dans la danse » au plus vite. Nous ne manquerons pas, bien sûr, de vous aviser dès qu'il nous sera possible de partager à nouveau andros, polkas et gavottes.



PS : la photo ci-jointe date d'une animation dans la région de Matignon en 2019.

Tous les membres de l'association FLEUR DE BLE NOIR se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2021. Que cette nouvelle année nous fasse apprécier chaque instant de liberté que nous allons retrouver ...

Martine DUFFROS,
secrétaire de l'association Fleur de Blé Noir.

AS TRELIVAN MOTOS

***E**n cette Nouvelle Année, je vous adresse « Nos Meilleurs Vœux » et que la santé vous accompagne durant 2021.*

Le Moto-Club souhaite en 2021, organiser **une course Motos les 5 et 6 Juin 2021**. Pour cela, il faut que le virus Covid soit sous contrôle et nous laisse 2 mois minimum avant la manifestation pour préparer la piste.

Sinon, malgré la forte attente des pilotes de rouler sur le mythique circuit de Trélivan, le Moto-Club devra prendre à regret la même décision qu'en 2020.

En 2021, nous souhaitons que le **Nouveau Projet de Parc Photovoltaïque** qui reprend les mêmes parcelles que l'ancien Projet de Dinan, nous laisse la place que l'on occupe depuis toujours (Paddock motos + bande de terre dans la ligne droite) pour organiser nos courses dans les années à venir. Nous souhaitons une rencontre avec la mairie de Dinan afin d'exprimer nos besoins et négocier un compromis sur du long terme pour que notre

Circuit unique en France soit pérenne. Celui-ci est une route ouverte à la circulation alors que les autres circuits en France sont des structures permanentes.

En ce qui concerne la manifestation 2021, le Moto-Club prévoit de faire des Courses de Motos en petites cylindrées (125 et 250/4 temps -25cv) ainsi que des Super-motards et une démonstration de Motos Anciennes.

Un beau programme qui n'attend plus qu'un **Feu Vert suite aux futures mesures gouvernementales Covid 19 qui seront annoncées dans le premier semestre 2021**.

Nous aurons alors besoin de tous nos partenaires et bénévoles pour cette manifestation.

Croisons les doigts pour sa réalisation.

B ien sportivement,

Le président, Jean-Luc MARIN



L'année 2020 restera l'année noire pour beaucoup, nous privant de liberté, nous obligeant à des restrictions sanitaires sans compter la perte de proches touchés par la maladie de la COVID19.

Notre amicale des anciens combattants, comme toutes les autres associations de Trélivan, a subi la crise sanitaire en respectant les consignes. Pas d'activité en 2020, sauf la participation aux deux cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Nous étions là pour rendre hommage à nos anciens morts pour la France.

2020, c'est également les 40 ans d'existence de notre amicale créée à la demande de Monsieur Marie Joseph LEDAGUENEL, maire de Trélivan de 1977 à 1992. Nous aurions bien voulu lui rendre hommage, lui qui nous a quittés début juin 2018.

Extrait de son allocution du 5 octobre 1980.

« L'an dernier, certains m'avaient parlé de créer une association d'anciens combattants en vue de palier à des aléas tels qu'il s'en est produits en 1979. Notre regretté camarade Louis ROBERT assumait, sans qu'il y ait été désigné, la représentation des anciens combattants de la commune. Il s'agit aujourd'hui de mettre sur pied une association où puissent adhérer les anciens combattants à quelque catégorie qu'ils appartiennent, à quelque fédération qu'ils soient inscrits. Cette association aura pour but de regrouper les anciens combattants de la commune et d'organiser en accord avec la municipalité les manifestations au monument aux morts et de mettre sur pied le banquet du 11 novembre ».

Encore aujourd'hui, certains membres du bureau de l'association, présents dès le début de la création, continuent à porter le flambeau allumé par monsieur LEDAGUENEL en 1980.

Le bureau actuel est constitué de :

Président d'honneur : Claude COUSTE,
Président : Christian LEHMANN,
Vice-président : Marcel DESCHAMPS,
Trésoriers : Jean-Marie DESCAMPS et son épouse,
Membres : Louis FLEURY, Fernand GENEVIEVE, Francis MORIN et Claude BOSSARD.

Malgré le confinement et les restrictions, nous avons programmé les activités pour 2021 (sous réserve).

Samedi 27 février à 10h00 : assemblée générale (*foyer culturel Val Drouet*)

Samedi 8 mai : Commémoration armistice 8 mai 1945 au monument aux morts.

Jeudi 10 juin : Journée de convivialité Anciens Combattants (*Parc du Val Drouet*)

Jeudi 15 juillet : Sortie Amicale Anciens Combattants (*reste à définir*)

Jeudi 11 novembre : Commémoration Armistice 14/18 au monument aux morts et banquet des Anciens Combattants (*salle Clément ADER*).

Il nous faut avancer et espérer que cette crise sanitaire se termine le plus rapidement possible, que chacun retrouve ses marques et puisse reprendre une vie normale.

Comme tous les ans, nous faisons appel aux adhérents et futurs adhérents pour le renouvellement de la cotisation à notre association pour 2021 qui reste fixée à 5€ contre quoi vous recevrez une carte de membre. C'est notre volonté de ne pas augmenter la cotisation car notre but n'est pas lucratif mais essentiellement de perpétuer le devoir de mémoire auprès des jeunes générations et le souvenir de nos héros tombés au Champ d'Honneur. Nous espérons que vous serez encore nombreux à nous soutenir.

Cette année encore, notre trésorier a fait un don de soixante euros pour le téléthon.

Nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches si vous êtes ayant droit à l'attribution de la carte du combattant ou tout autre domaine lié aux anciens combattants.

En cette nouvelle année, tous les membres du bureau de l'amicale des anciens combattants se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Le président,
Christian LEHMANN





Nous ne savons pas aujourd'hui, quand nous pourrons ouvrir le club. Dès que les autorités nous donneront les consignes pour une réouverture, nous vous tiendrons au courant.

En ce début d'année, la présidente et tous les animatrices et animateurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Vœux de santé, de bonheur et que la joie soit dans les cœurs.

Colette BERNABÉ, Présidente

CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN

Cyclotourisme et VTT



Téléthon Trélivan présidé par Jean Lechevestrier.

Cette année, la sortie au profit du téléthon n'a malheureusement pas pu se faire, à cause de la crise sanitaire. Le club a fait cependant un don dans la cagnotte destinée à l'association



Le renouvellement des licences est toujours en cours, dites-le à vos amis qui souhaitent rouler en groupe sur route ou chemin. Toute nouvelle personne souhaitant adhérer à notre club sera la bienvenue. Le rendez-vous est donné sur le parking de la pharmacie pour un départ à 8h45 en période hivernale et retour vers 11h30.

Le 3ème dimanche de chaque mois, une sortie pédestre prend le départ au même endroit à 9h30 pour une marche d'environ 2h00. Les personnes intéressées peuvent se joindre au groupe.

Nous remercions les différents propriétaires de chemins et terrains privés que nous empruntons. Bien entendu, chacun des usagers s'engage à respecter cet espace très apprécié de la population en tenant en laisse les chiens, les chevaux sont interdits de passage.



Prochain rendez-vous :

- La rando vtt-cyclo-marche, le dimanche 25 Avril 2021

Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-trelivan.fr

Suivez-nous sur notre page facebook.com/vtt-cyclo-Trelivan.



Le bureau et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021

ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

Le Président, les membres du bureau et les bénévoles de l'association GBK (Genêts – Bruyères – Korrigans) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Après une année compliquée qui nous a obligés à annuler bon nombre de nos manifestations ou rencontres nous espérons que cette nouvelle année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.



N'oubliez pas que vous pouvez, ainsi que vos familles, utiliser les aires de jeux pour les enfants et les agrès de sport installés par la municipalité, tout en respectant ces installations, et en appliquant bien sûr gestes barrières et règles d'hygiène afin de se protéger mutuellement.

À la suite de l'achat des sapins de Noël (sapins du Boculé), nous tenons à remercier les bénévoles qui ont mis en place et décoré les sapins de nos résidences ainsi que ceux de la rue Jacques Cartier et de la cité des Ajoncs.

Enfin, nous remercions les habitants qui ont illuminé leurs maisons lors des fêtes de Noël et de fin d'année, permettant d'agrémenter nos cadres de vie et d'amener un peu de gaieté en ces temps compliqués pour nous tous.


Nous vous donnons rendez-vous sous réserve de dispositions particulières liées au contexte sanitaire :

- **Le vendredi 5 février** pour l'Assemblée Générale à la salle Hélène BOUCHER. Votre participation permet un échange sur les activités et actions de l'association et la vie de notre quartier en présence de la municipalité.
- **Le samedi 29 mai** pour la fête des voisins à la salle Hélène BOUCHER.
- **Le dimanche 12 septembre** pour le traditionnel vide-greniers sur les terrains de sports à proximité de la salle Hélène BOUCHER. Ce vide-greniers est un des temps forts de notre association et d'ores et déjà nous recherchons des bénévoles pour nous aider à l'organiser.

B ien cordialement,

Franck MAJOREL, *secrétaire de l'association GBK*

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**
Damelincourt



Horaires d'ouverture
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

THERMIE PAC 
SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON

L'année 2020 aura été une année blanche pour notre association.

En effet suite à la pandémie de la Covid 19, nos différentes manifestations n'ont pu avoir lieu.

Pour 2021 les dates à retenir seront reconduites comme suit :

Le 20 juin 2021 : Randonnée gourmande

Le 30 octobre 2021 : Repas dansant « Années 80 »

Le 4 décembre 2021 : Repas dansant « Années bonheur » ambiance années 80



Je tiens à remercier les **associations** et les **habitants de Trélivan** pour les dons déposés en Mairie. Le montant des dons s'élève à **1 284 euros** contre **9 668 euros en 2019** (en incluant les 3 manifestations qui avaient eu lieu).

Aussi je suis heureux de constater que la commune de Trélivan est généreuse pour les dons versés à l'AFM Téléthon. En effet le montant moyen des dons versés par habitant est de 3.46 euros contre 1.40 euro au niveau national.

Un grand merci à vous tous pour ce bel élan de générosité au profit de la recherche.

Cette dernière est importante, constante et évolutive ; cela est visible actuellement avec la pandémie de la Covid 19 que nous vivons.

L'équipe des bénévoles et moi-même s'associent afin de vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année 2021, pleine de santé, de joie, de prospérité et un retour à la normale afin de collecter des fonds pour l'AFM Téléthon et contribuer à la recherche.

Jean LECHEVESTRIER, *Président Association Trélivan Téléthon*

COMITÉ DE JUMELAGE



Au nom de tous les membres du bureau du Comité de jumelage je viens vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2021.

En effet cette année qui débute sera celle des 10 ans du jumelage entre Trélivan et nos amis ariègeois de Montgailhard. Pour cette année anniversaire, les Montgailhardais doivent venir en Bretagne. Traditionnellement les rencontres se font pendant le pont de l'Ascension. Peut-être un peu tôt cette année ? Après concertation avec mon homologue ariègeois il semble préférable de reporter ce séjour en septembre. Les jours autour du 19 septembre ont été évoqués... La concertation est lancée auprès de nos adhérents et de nos familles d'accueil. A suivre...

Notre assemblée générale qui se tient habituellement vers la mi-janvier est évidemment reportée. Elle aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.

Notre repas champêtre et notre lâcher de truites du mois d'avril sont également compromis...Le bureau pense à un repas à emporter mais rien n'est encore fixé.

Comme vous le constatez l'avenir est incertain et comme dans toutes les associations de la commune il est très difficile de se projeter. Mais cela ne doit en rien entamer notre bonne humeur et notre moral.

Encore une fois bonne année et prenez bien soin de vous et des vôtres.

Pour le bureau, le président André-Yves COLAS.

CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

La rentrée 2020-2021 s'est faite avec un effectif en très net recul par rapport à l'année dernière, avec seulement 29 adultes et 11 enfants (contre 61 adultes et 27 enfants l'année dernière). Cela fait donc une diminution d'environ 50% de l'effectif. Cela peut se comprendre, vue la situation sanitaire actuelle, bien que nous respectons les protocoles sanitaires imposés par la fédération et par la mairie. Il est toujours possible de s'inscrire, au moment des cours. La reprise des cours, à l'heure de la rédaction de cet article, a eu lieu pour les cours enfants depuis le mercredi 6 janvier. Pour celle des adultes, la date n'est pas encore connue.

● Section Enfants

Les cours de baby gym se déroulent le mercredi à la salle Clément Ader (salle du bourg). Deux cours sont proposés et ont lieu :

- ✓ De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans,
- ✓ De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

● Section Adultes

Les cours adultes se font aussi dans la salle Clément Ader et ont lieu :

- ✓ Le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce,
- ✓ Le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien.

Les messieurs peuvent aussi s'inscrire. Actuellement, 2 messieurs suivent les cours et ceci depuis plusieurs années. Les cours sont également accessibles aux personnes n'habitant pas à Trélivan.

● Manifestations au cours du mois de décembre/janvier

✓ Suite à la fermeture des salles de sport,

Nous n'avons pas pu faire notre dernier cours de l'année 2020 déguisés, ni distribuer de chocolats aux enfants et aux adultes. Et bien sûr, nous n'avons pas pu avoir la visite du Père Noël.

Nous ne pourrions pas non plus organiser la traditionnelle galette des rois en janvier.

● Calendrier des manifestations prévues, réservées aux adhérents du club

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons :

- ✓ Pour les enfants, le spectacle de fin d'année et le goûter de fin d'année. Ceux-ci devraient avoir lieu à la mi-juin (le goûter est offert par le club).
- ✓ Pour tous les adhérents, le pique-nique le dernier jeudi du mois de juin (avec apéritif et dessert offerts par le club).

Les dates et renseignements concernant toutes ces manifestations seront affichés dans le local.

Vous avez envie de faire un peu de sport, dans une ambiance chaleureuse et détendue (en respectant le protocole sanitaire en vigueur) ?... Alors, venez essayer. Pour tous les cours (adultes et enfants), il est possible de faire 2 cours d'essais.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 12 64 18 69, ou via la page Facebook suivante : « Club de Gym Féminine », sur laquelle je donnerai la date de reprise des cours adultes.

Cette année 2020 aura été une année difficile pour le monde du sport. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour 2021. Et surtout, prenez bien de vous et de vos proches, afin que l'on puisse se retrouver le plus vite possible.



Galettes 2019 - Photo d'archives

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRELIVAN

SEMOD

Service Entretien
Motoculture
Outillage à Domicile

Tondeuses • Autoportées
Débroussailluses • Tronçonneuses
Motoculteurs • Tailles Haies ...
(entretien toutes marques*)

* Sous réserve de disponibilité des pièces

Christian est à votre service
06 42 90 07 64
dans un rayon de 30 km autour de Dinan

Corinne BRÉGENT, présidente.
06 12 64 18 59



Noël 2019 - Photo d'archives

Une année 2020 compliquée...



La première partie de saison est maintenant achevée, la drôle d'année 2020 est désormais derrière. Une année compliquée sur le plan sportif, où les arrêts dus aux confinements s'enchaînent et où la météo capricieuse ne rend pas la tâche facile.



Côté résultats, en revanche, les voyants étaient au vert, les dirigeants de l'école de foot ont hâte que les compétitions reprennent alors que du côté des séniors, le championnat avait idéalement démarré pour les 3 équipes, en particulier pour l'équipe fanion, toujours invaincue !!!

Le gros point noir de l'année 2020 est l'annulation de tous les événements, en commençant par le célèbre tournoi du 1^{er} mai et en finissant par le traditionnel réveillon du nouvel an.

En revanche, au rayon des excellentes nouvelles, la constitution d'une nouvelle équipe d'arbitres.

Plus d'informations à ce sujet dans les prochaines semaines !

Une meilleure année à venir...

- **Tous les dirigeants sont dans les starting-blocks, beaucoup d'espoir pour cette nouvelle année.**

Pour l'école de foot, l'objectif principal est de pouvoir de nouveau participer à des tournois assez rapidement afin de valoriser tout le travail effectué ces derniers mois.

Du côté des séniors, le souhait est de valider le très bon début de saison dès que la compétition pourra reprendre.

L'année 2021 s'annonce exceptionnelle du côté des événements avec notamment une fête au mois de juin (20 et 21) afin de célébrer les 20 ans de la victoire de la coupe de Bretagne !



Bien évidemment, le bureau garde aussi espoir de maintenir tous les événements de l'année, en commençant par le tournoi du 1^{er} mai.



**VENEZ ARBITRER POUR TRÉLIVAN
PRENEZ LE SIFFLET**
INTÉRESSÉ POUR DEVENIR ARBITRE À TRÉLIVAN
CONTACTEZ NOUS

Le club souhaite former de jeunes arbitres !

L'A.S. Trélivan, redevenue très dynamique, souhaite aider des jeunes (à partir de 15 ans) en les accompagnant dans la formation à l'arbitrage. La formation sera payée par le club, l'enfant sera soutenu et suivi par le club. L'arbitrage étant rémunéré, c'est un bon moyen de financer le permis de conduire par exemple... ou aussi de se faciliter la tâche dans la recherche de travail puisque la mention d'arbitre de football sur un CV est un gage de sérieux pour les recruteurs.

Pour tous renseignements à ce sujet, merci de contacter Maxence Adam au 06 45 49 23 19.

L'ensemble du bureau et des membres du club vous souhaite une excellente nouvelle année.

L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN



Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfices permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

L'Amicale Laïque de Trélivan vous présente son **nouveau bureau pour l'année scolaire 2020-2021** :

Président : Marc Lemoine, **Présidente adjointe** : Sandra Cousin

Trésorier : Tanguy Collin, **Trésorières adjointes** : Laurette Poulain, Lydie Silard et Virginie Boixière.

Secrétaires : Philippe Le Drezen, David Quéré et Sandra Cousin.

Coordination scolaire : Virginie Boixière et Marina Remoissenet.

Logistique technique : Arnaud Boixière.

Communication : Tanguy Le Houerou, Jean-Alexandre Taillard et Aurélien Communier.

Gestions des stocks (alimentaire et boisson) : Steve Martin, Sébastien Collin et François Pornot,

ainsi que de nombreux autres membres actifs et bénévoles qui nous rejoignent lors de nos manifestations.

● En 2020 de nombreuses sorties et activités ont dû être annulées mais nous faisons du mieux possible pour en réaliser le maximum en 2021. Nous avons proposé des plats à emporter en octobre, des ballotins de chocolat en décembre, ceci nous a permis de maintenir le spectacle de Noël auquel les enfants ont pu assister sur le temps

scolaire. Si le contexte le permet nous proposerons des séances cinéma, une sortie à la patinoire, une classe de voile, une classe d'équitation et le séjour au Puy du Fou tant attendu !

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants.

La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

Les prochains rendez-vous de l'Amicale Laïque de Trélivan :

- Les prochains rendez-vous de l'Amicale Laïque de Trélivan seront des ventes (glacières, saucissons...), le vide-greniers du 23 mai et la kermesse le 26 juin.



Facebook : Amicale Laïque de Trélivan
amicale.laique.trelivan@gmail.com



Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

Le bureau de l'Amicale Laïque.

LA MISSION LOCALE



● **Vous avez entre 16 et 25 ans** inclus
et êtes sorti du système scolaire avec ou sans diplôme ?

● **Vous vous êtes déjà dit :**

- ▶ Je veux travailler mais je n'arrive pas à appeler les entreprises, à obtenir un RDV
- ▶ Je ne sais pas quoi mettre dans mon CV, ma lettre de motivation
- ▶ Des choses me passionnent dans la vie mais je ne sais pas si je peux en faire un métier
- ▶ Cette formation a l'air géniale mais je n'ai pas les moyens de la payer
- ▶ J'ai besoin d'un permis pour aller travailler, mais il faut que je travaille pour payer mon permis, comment faire ?
- ▶ Je voudrais m'engager dans une association et aider les autres
- ▶ Je me pose des questions sur ma santé mais je ne sais pas à qui en parler
- ▶ Il paraît que je peux avoir une aide pour mon logement
- ▶ J'aimerais être autonome au plus vite
- ▶ Je m'ennuie et j'aimerais rencontrer d'autres jeunes



● **A La Mission Locale, on répond à toutes ces questions et bien d'autres encore !**

Votre conseiller vous accueille sur RDV, pour un entretien individuel :

- ▶ **A Dinan au 5, Rue Gambetta, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h** (sauf mardi matin),
- ▶ **Sur un point de permanence proche de chez vous :** Beaussais-sur-Mer, Broons, Caulnes, Evran, Plancoët, Plélan-le-Petit, Matignon, St-Cast le Guildo.

● **Mais aussi :**

- ▶ Des ateliers chaque jeudi matin, sans RDV : apprentissage, intérim, partir à l'étranger...
- ▶ Un espace d'appui CV, lettre de motivation, démarches numériques... avec accès libre ordinateurs, téléphone, WIFI
- ▶ Des stages en entreprise, des offres d'emploi, d'apprentissage
- ▶ Des rencontres avec des employeurs : entretiens, visites d'entreprise, parrainage, forums...
- ▶ La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé vers l'emploi avec des mises en situation professionnelle et une allocation mensuelle jusqu'à 497
- ▶ Un appui à la recherche d'une mission de Service Civique ou à la création de celle-ci selon vos envies
- ▶ Des coups de pouce financiers pour votre projet : permis, logement, santé...
- ▶ Des projets pour rencontrer d'autres jeunes et faire entendre votre voix : webradio RadioActif, vidéos métiers PIMP ton CV...

● **Contactez-nous !**

au 02.96.85.32.67 ou sur www.ml-paysdedinan.fr

sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, Youtube

www.soundcloud.com/radioactif-dinan

ASSOCIATION STEREDENN



Bougez autrement !

Levez les freins liés à vos déplacements !

Qui ?

- Salariés en CDD
- Jeunes (apprentis, saisonniers, étudiants...)
- Intérimaires
- Stagiaires de la formation professionnelle
- Demandeurs d'emploi

Quoi ?

LOCATION SOLIDAIRE



*Voiture avec et sans permis

FORMATIONS et ATELIERS

- Découverte des moyens de transports
- Sensibilisation à la mobilité douce
- Soutien à l'apprentissage du code
- Conduite supervisée

CONSEIL

- Financement du permis de conduire
- Achat ou réparation de véhicule

Où ?

3 route de Dinard à Dinan



Mobil'Rance
3 route de Dinard 22 100 Dinan
mobilite@steredenn.org
02 96 39 50 66
www.steredenn.org

Rejoignez-nous !



La mobilité à votre portée

LE TRI SELECTIF

DINAN
AGGLOMÉRATION

Grâce aux **gestes de réduction et de tri des déchets**, il est possible pour chacun, de **s'engager** pour :



Un allègement des poubelles, une limitation du recours à l'incinération et une maîtrise des coûts de traitement.



Une boucle vertueuse qui permet aux déchets organiques de redevenir ressources pour enrichir les sols.



Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles, d'économiser l'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La production d'une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 kg de pétrole brut, 1,6 tonnes de CO2 et 90% d'énergie par rapport à la production d'une tonne de plastique vierge.



La solidarité, l'emploi de proximité et l'économie circulaire.

MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE TRI, SUIVEZ LE GUIDE !



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET!

Dinan Agglomération relève le défi !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Nous pouvons tous agir pour limiter nos déchets : pendant les courses, à la maison, au bureau, au jardin... Découvrez ici des conseils pour apprendre à réduire les déchets organiques, emballages et papiers, verre, déchets de déchèteries et toutes les solutions pour les recycler et les valoriser.

841 kg de déchets par habitant, par an*
Sur Dinan Agglomération, en 2012



OBJECTIF 2020

en Agglomération de 130 kg de Tri Sélectif

incinérés pour la Centrale de Verfel

- 130 kg de déchets par habitant, par an*

*Chiffres mixés et arrondis issus de la collecte de proximité et des décharges déchèteries.



Particulier



Association



Collectivité



Entreprise

NOUS POUVONS TOUS AGIR !

Déchets organiques

> Je composte mes déchets organiques à la maison ou en aire de compostage partagé.

1/3 de la poubelle est composé de déchets organiques.

Dinan Agglomération propose :

- des composteurs individuels à des tarifs préférentiels,
- de vous accompagner pour installer ou participer à une aire de compostage partagé.



Déchets alimentaires



Déchets de jardin



Déchets de maison non alimentaires



Les déchets organiques regroupent tous les déchets d'origine végétale ou animale pouvant être décomposés sous l'effet des micro-organismes.

Localiser les aires de compostage partagé les plus proches
www.dinan-agglomeration.fr

Que deviennent-ils ?

Par le compostage et le paillage, les déchets organiques représentent des ressources pour le sol et les plantes.

> Je réutilise mes déchets de jardin en paillis pour mon potager ou mon jardin d'ornement.



La tonte et les petites feuilles peuvent être utilisées directement en paillis.

Les petites tailles (1 cm de diamètre max), les fougères, les grandes feuilles, les tiges sèches peuvent être préalablement broyées à la tondeuse.

Le broyat des branches et des grosses tailles peut être réservé aux allées et aux plantes bien installées.

Objectif zéro déchet N°1 :
je réduis mes déchets organiques !

Je lutte contre le gaspillage alimentaire : je cuisine les restes, les fanes, les fruits et légumes défraîchis. Je congèle, j'utilise des quantités raisonnables. 30 kg de nourriture sont jetés en moyenne par français par an.



Je demande à repartir avec mes restes.

J'aménage un jardin peu producteur de déchets : gazon et plantes à croissance lente, arbres et arbustes à evergure limitée, plantes couvre-sols, taille régulière des arbustes (printemps et automne), tonte mulching, pratique de la tonte haute, zones en prairie fleurie... pour un jardin en bonne santé, un gain de temps et des économies pour le jardinier.

Emballages / Papiers

Verre

Objectif zéro déchet N°2 :
je réduis mes emballages et mes papiers !

Je colle un stop pub sur ma boîte aux lettres, et j'évite ainsi 35 kg de publicité/an, tout en continuant de recevoir les informations des collectivités. Des autocollants sont disponibles à Dinan Agglomération et en maires.

STOP PUB

Je consomme autrement en évitant les produits jetables, les portions individuelles et les produits sur-emballés. Ma poubelle s'allège et je fais même des économies !



> Je trie tous les emballages et les papiers



> Je dépose les bouteilles, les pots et les bocaux en verre dans les colonnes dédiées, sans capsule, bouchon ni couvercle.



Les bouteilles et les bocaux sont dans la même composition que le verre d'emballage. Ils sont à mettre en petites quantités dans les bacs à trier. Les pots et les bocaux sont dans une composition différente et à trier avec les emballages.

Que deviennent-ils ?

Les bouteilles, pots et bocaux en verre se recyclent à l'infini. Une bouteille triée, c'est une nouvelle bouteille fabriquée.

Objectif zéro déchet N°3 :
je réduis mon verre !

Je réutilise les pots et bocaux en verre pour mes confitures maison, pour y stocker des pâtes, du riz ou du sucre achetés en vrac. Les pots et bocaux en verre sont aussi très utiles si je fabrique mes cosmétiques et mes produits d'entretien.

Que deviennent-ils ?

6 pots de yaourt = 1 litre.
49 pots et barquettes = 1 arrosoir.
450 canettes en aluminium = 1 cadre de vélo.
100 kg de papiers triés = 90 kg de papier neuf.

Localiser les colonnes les plus proches :
www.dinan-agglomeration.fr

FABRIQUER SON COMPOST

Fabriquer son propre compost, c'est à la fois agir pour l'environnement et... pour son porte-monnaie! Cette mécanique, très simple à mettre en place, deviendra vite un réflexe quotidien.

Le compost, c'est quoi ?

Chacun peut trouver un intérêt différent dans la création d'un compost maison :

- ▶ Réduction des déchets ménagers: **40% des ordures ménagères sont des déchets compostables**. La poubelle de votre cuisine peut facilement se transformer en mine d'or pour votre jardin !
- ▶ Réduction des déchets organiques issus des travaux au jardin (tonte, tailles d'arbres, ramassage des feuilles...);
- ▶ **Création d'un fertilisant naturel à moindre coût** qui renforce les plantes, favorise leur croissance, leur enracinement ;
- ▶ Amélioration de l'activité biologique du sol. Par son processus de dégradation naturelle, le compostage permet de créer une matière riche et vivante ;
- ▶ Meilleure conservation des éléments nutritifs dans le sol et meilleure mise à disposition des plantes ;
- ▶ Limitation des allers-retours à la déchetterie.

Comment créer son compost ?



Voici quelques conseils pour créer un compost riche et de bonne qualité :

- ▶ **Entassez vos déchets naturels «compostables»** en essayant d'alterner l'apport de déchets verts (tonte, feuilles, épluchures etc...) et bruns (bois, café, thé, cartons non imprimés);
- ▶ Répandez les feuilles ou restes de tonte par couches afin de ne pas trop acidifier le compost et veillez à ce que vos déchets n'aient pas reçu de traitements chimiques auparavant;
- ▶ Ne mettez pas n'importe quoi dans votre compost : vérifiez les bonnes pratiques décrites dans notre schéma;
- ▶ Qu'il soit **en tas ou en composteur, positionnez votre compost dans un endroit ombragé** afin de lui conserver un minimum d'humidité;
- ▶ Broyez les déchets verts trop durs ou trop volumineux;
- ▶ Retournez votre compost si possible tous les mois à l'aide d'une fourche afin de l'aérer. Ce geste permet également de faire remonter la température du compost, indispensable à sa bonne décomposition, et de mélanger les différents éléments entre eux. Vous pourrez alors récupérer le compost mûr situé au plus près du sol,
- ▶ Arrosez votre compost s'il est trop sec,
- ▶ **N'utilisez votre compost qu'à maturation**, quand il prend une odeur de terre forestière et l'aspect d'un terreau noir et friable. Plus la matière que vous apportez à votre compost est fine, plus la maturation sera rapide : dans un petit composteur, vous pouvez ainsi récupérer du compost mûr au bout de quelques semaines. Pour un tas plus important, un délai de plusieurs mois est nécessaire,

- ▶ Vous pouvez utiliser un **activateur de compost** pour accélérer le processus de décomposition. Choisissez de préférence un activateur naturel comme le purin d'ortie ou les feuilles de consoude et de fougère aigle broyées (évitiez le sulfate d'ammoniaque).

Les bonnes pratiques pour faire son compost :

Déchets à composter

- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café et sachet de thé...
- Filtres à café
- Fleurs fanées
- Coquilles d'œufs
- Pain
- Feuilles

Déchets à ne pas composter

- Plantes et feuilles malades
- Viande, notamment les os
- Poisson, notamment les arêtes
- Crustacés
- Produits laitiers
- Pelures d'orange, de citron ou de pamplemousse
- Mauvaises herbes en graines, ou montées à graines
- Déchets ayant subi des traitements chimiques

Comment utiliser son compost

Le compost peut être utilisé au choix comme engrais maison ou comme amendement.

- ▶ Epandez le compost au pied de vos arbres, plantes et arbustes en le mélangeant éventuellement à la terre de surface ou avec un terreau du commerce pour nourrir vos plantes. Evitez de l'enterrer profondément car, par manque d'oxygène, il risque de pourrir.
- ▶ Améliorez la structure de votre sol en mélangeant la terre de votre jardin et le compost. Mélangé à un sol compact, le compost augmente la porosité du sol ; mélangé à un sol léger, il améliore sa rétention en eau. Si vous n'avez pas assez de compost, vous pouvez lui ajouter un amendement du commerce afin d'assurer l'apport d'éléments nécessaires à l'amélioration de votre sol.

Vous pouvez maintenant passer à l'action en réalisant vous-même votre compost afin de nourrir vos plantations toute l'année !



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



2021, ANNÉE ÉLECTORALE

Qui est électeur ?

- ➔ Les Françaises et les Français âgés d'au moins 18 ans jouissent de leurs droits civils et politiques et n'étant en aucun cas d'incapacité prévu par la loi (art. L2 du code électoral) ;
- ➔ Les ressortissants de l'Union Européenne, résidant en France, uniquement pour les élections municipales et européennes.

Pour voter, vous devez soit :

- ➔ Être domicilié ou résider depuis au moins six mois dans la commune ;
- ➔ Figurer pour la deuxième fois consécutive au rôle d'une des contributions directes communales (taxe foncière, d'habitation, etc) ;

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote (art. L9 du code électoral).

Vous pouvez vous inscrire, soit :

- ➔ En ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives ;
- ➔ En vous rendant à la mairie ;
- ➔ En adressant un courrier au service Élections de la mairie (voie postale exclusivement).

Documents à fournir obligatoirement

- ➔ Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ;
- ➔ Un justificatif de domicile de moins de trois mois en date de facturation

Inscriptions en ligne :

- ➔ Pour les électeurs français, le formulaire d'inscription cerfa n°12669 01 (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) ;
- ➔ Pour les électeurs de l'Union Européenne désirant voter pour les élections municipales, le formulaire d'inscription cerfa n° 12670 01 (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16026>) ;

Inscription d'office des jeunes de 18 ans

Les jeunes, ayant été recensés à l'âge de 16 ans le mois de leur anniversaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Ils reçoivent un courrier en ce sens.

Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement ou déménagement), cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes majeurs sont ainsi invités à vérifier leur inscription auprès du service Élections de la mairie.

Date limite d'inscription

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse.

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie
au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- ➔ Livret de famille
- ➔ Carte d'identité
- ➔ Justificatif de domicile



Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code de la route).

Nous vous précisons que :

- ➔ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans ;
- ➔ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;
- ➔ la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

La crèche, un lieu de découverte pour les plus jeunes

Aux côtés de Déborah, l'équipe de la crèche à l'Abord'âges de Trélivan déborde de créativité pour aiguïser le développement de l'enfant.

Avec sa petite structure familiale et conviviale, la crèche de Trélivan peut accueillir 10 enfants en même temps.

Récemment, 2 nouveaux compagnons sont arrivés à la crèche, les deux poissons rouges « Glou-glou » et « Pop », noms qui ont évidemment été choisis par les familles des enfants.

Régulièrement, des thèmes sont proposés aux enfants autour desquels l'équipe met en place diverses activités créatives et originales (lecture, peinture, ateliers ludiques ...).

Si le contexte limite les sorties, il n'empêche cependant pas l'équipe de proposer aux enfants de prendre l'air, comme dernièrement en se rendant sur le terrain de foot de la commune, à côté duquel se trouve un espace de jeux.

Pour faire une demande de place dans une des crèches, rendez-vous sur www.alabordages.com puis remplissez une fiche de pré-inscription et suivez les indications.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'équipe du Pôle Accueil Famille de la crèche par téléphone au 0 806 700 200 (service gratuit) ou par mail contact@alabordages.com.



NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr

Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**

Services Techniques : **02 96 85 94 55**

Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**

Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**

Garderie : **02 96 39 45 53**

Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**

Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**

Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**

Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**

Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistants sociaux Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CLIC (service pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage)

Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 05 18**

Conciliateur de justice Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambette 22100 DINAN **02 96 39 38 21**
sur rendez-vous chaque mercredi

Mission Locale Pays de Dinan 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

Steredenn Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00.

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Le mardi de 9h30 à 12h00 :

Cours d'informatique (sur inscription).

En raison de la crise sanitaire,

les horaires sont modifiés :

mercredi : 10h-12h

samedi : 10h-12h

MAIRIE

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

- le mardi après-midi

- le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

PASCAL GODET : Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

MARIE CLAIRE BOTREL : Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

DOMINIQUE LUCAS : Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

ANNIE RAULT : Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

JEAN-CLAUDE GUILLEMOT : Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

GUY LE PROVOST : Information, Communication.

DIDIER YVART : Transition, Citoyenneté.